

## VOUS AVEZ un message

LA LETTRE D'INFORMATION DE  
LAROCHE & ASSOCIÉS  
PARIS MELUN SÉNART



### Six notaires formés à la médiation

La médiation dans une étude notariale fait référence à un processus de résolution des conflits facilité par un notaire médiateur neutre et impartial, formé à cet effet.

Il s'agit d'une alternative amiable à la résolution des différends en matière personnelle et familiale, immobilière, d'activité professionnelle, commerciale ou d'entreprises.

Afin d'accompagner au mieux nos clients et d'offrir des services plus complets, nous avons au sein de notre étude Laroche & Associés six notaires formés à la médiation.



Maître  
Ludovic  
DURET



Maître  
Aline  
MORISSEAU



Maître  
Virginie  
LE GALLO



Maître  
Magali  
GREFFE-DUPRAY



Maître  
Cyrielle  
MONTVIGNIER-  
MONNET



Maître  
Élise  
ROCHA DA COSTA

## ZOOM SUR ...

### L'INTÉRÊT D'UNE MÉDIATION DANS UN CONFLIT FAMILIAL PERÇU PAR MAÎTRE LUDOVIC DURET

La médiation, d'origine anglo-saxonne, fait partie des modes alternatifs de règlement des conflits (Marc). Elle présente l'avantage principal d'être rapide, discrète et finalement peu coûteuse en comparaison d'une longue procédure judiciaire. Elle permet surtout aux parties de trouver «leur» solution.



Lorsque survient un conflit familial (divorce, séparation de concubins, conflit entre héritiers), les parties sont à fleur de peau : on est dans l'émotion, le sentiment, la passion, le tout au détriment de la raison. Les ressentis et non-dits accumulés pendant des années ressortent... Dans ces conditions, la meilleure solution est de réduire au maximum le délai du conflit.

Lorsqu'un notaire reçoit des parties dans le cadre d'une procédure familiale conflictuelle (expertise au cours d'une procédure de divorce, procédure de partage amiable ou judiciaire), il est frappé par le sentiment qu'ont celles-ci de ne jamais avoir été écoutées. Elles semblent être comme un enfant qui crierait très fort sans être entendu. C'est sûrement d'ailleurs pour cette raison que lors de ces rendez-vous, elles crient... Alors, le simple fait de les écouter, chacune à leur tour, les apaise. Pour peu qu'on applique deux ou trois techniques de médiation, on peut alors lire dans leurs yeux, dès la fin du rendez-vous, un remerciement qui vient de loin.

#### Quelles techniques de médiation ?

Tout commence par une bonne présentation des règles. L'intérêt de la présence de l'avocat est majeur car il sera le meilleur allié de tous. Il saura conseiller les parties lors de la proposition d'un accord et aussi les alerter des conséquences liées au refus d'une proposition honnête. En sa qualité de professionnel, il saura garder du recul.

Puis le médiateur devra être à l'écoute de chacune des parties, sur tout sujet. Il devra savoir saisir la « substantifique moelle », les éléments importants et primordiaux, nécessaires à l'apaisement.

Il reformulera ensuite les propos des parties, en restant positif, en soulignant les éléments qui favorisent les consensus et accords. Il s'assurera surtout que chaque partie a bien entendu l'autre, ce qui était important à ses yeux. Il ne devra être « doublement partial ». Il manifesterà de l'empathie. Il expliquera les règles d'une bonne négociation, qui devra tenir compte du but recherché, mais aussi des risques qu'un échec engendrerait, en termes de temps, de coût et d'énergie dépensée...

Il aidera chaque partie à trouver la moins mauvaise des solutions si aucune de valable n'apparaît à leurs yeux. Il n'hésitera pas à les réunir avec leurs conseils en aparté, pour permettre un dialogue plus libre afin d'avoir des réunions communes plus efficaces par la suite.

Enfin, et surtout, il ne proposera pas de solution. Il laissera le temps aux parties de trouver les leurs. Une médiation réussie sera celle où les parties trouvent leurs accords. Il est toujours surprenant de voir qu'elles regorgent d'imagination pour ce faire, bien plus que le médiateur, qui n'est là que pour les aider à retrouver le dialogue et les solutions : à rétablir le lien. Nous n'avons pas partagé leurs peines, leurs joies, leur vie commune, leurs souvenirs, comment pourrions-nous leur proposer, voire leur imposer, nos solutions ? C'est bien là la différence avec les solutions judiciaires classiques.

#### Quel médiateur aller voir ?

Il existe de plus en plus d'organismes de médiation : certains plus orientés vers la famille, d'autres plus vers les entreprises. Ce n'est pas l'offre qui manque.

#### Et le notaire dans tout ça ?

Le notaire, bien que latin dans son système juridique, a une âme de médiateur, de « conseil désintéressé des parties ». Il en fait parfois, souvent, sans le savoir. Toutefois, une bonne médiation nécessite une formation spécifique à cette activité. Certains notaires ont suivi cette formation et l'appliquent donc à leurs rendez-vous, sans forcément le révéler aux parties.

Et ça marche...

## QUOI DE NEUF ?



SÉMINAIRE ANNUEL DES ÉTUDES LAROCHE & ASSOCIÉS

Fin de notre séminaire annuel qui s'est déroulé dans le très beau château de Crécy La Chapelle, en mode RSE puisque nous ne sommes pas sortis de la Seine-et-Marne! ...

EN SAVOIR +



PLUS DE TAXE D'HABITATION POUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Plus de taxe d'habitation pour les résidences principales, mais attention aux autres taxes ! Vous le savez, la taxe d'habitation est désormais entièrement supprimée pour les ...

EN SAVOIR +



LE LOGEMENT DE LA FAMILLE ET LE RÉGIME DE LA SÉPARATION DE BIENS

Lorsqu'un époux finance une dépense d'acquisition ou d'amélioration relative au logement de la famille avec ses revenus, il participe aux charges du mariage. C'est le ...

EN SAVOIR +



NOUVEAU SITE LAROCHE & ASSOCIÉS

Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement officiel de notre nouveau site Internet doté d'une interface entièrement repensée. Il reflète notre engagement constant à innover ...

EN SAVOIR +

## LE SAVIEZ-VOUS ?



1995

les premiers notaires se forment à la médiation

31 janvier 2013

le premier centre de médiation des notaires ouvre à Paris

259

le nombre de notaires-médiateurs en 2022

#ConseilDesNotaires

## LE CHIFFRE DU JOUR

63 %

Sur les 786 dossiers entrés dans le processus de médiation en 2022, 496 ont abouti à une réussite, soit 63% (227 accords directs entre les parties et 269 propositions acceptées).

#ConseilsupérieurduNotariat



POUR TOUTE QUESTION, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.

NOUS SERONS RAVIS DE POUVOIR VOUS AIDER.



01.60.68.91.90  
accueil@laroche-notaires.fr



MELUN (7700)  
3 boulevard Gambetta



PARIS 2ÈME (75002)  
1 place Boieldieu



LIEUSANT (77127)  
Sénart, 2 allée de la Mixité

Laroche & Associés  
Paris - Melun - Sénart

This email was sent to gwladys@delitdinfluence.fr  
You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

Unsubscribe